



REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises

Niveau 5

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	02	00/00/0000	23/06/2020	1/36

Remarque importante :

Les notes de bas de page (en rouge) sont des consignes de conception et de mise en forme ; elles sont supprimées par le concepteur avant envoi aux instances.

Les textes en italiques sont non modifiables car constitutifs de la maquette générique du RE. Au moment de la publication du RE de spécialité suite à validation de la DGEFP, ces textes sont transformés en police normale et la remarque de cette page est supprimée.

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises

Sigle du titre professionnel : GOTRM

Niveau : 5 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 311n - Etudes et projets d'organisation de transit de biens ou de personnes

Code(s) ROME : N1202, N1201, N4201, N4203

Formacode : 31895, 31827, 31822, 31839, 31856

Date de l'arrêté : 00/00/0000

Date de parution au JO de l'arrêté : 00/00/0000

Date d'effet de l'arrêté : 00/00/0000

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) *D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).*
- b) *Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.*
- c) *Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.*
- d) *D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.*

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	02	00/00/0000	23/06/2020	3/36

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) *Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.*

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) *D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).*
- b) *Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.*
- c) *Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.*

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) *Du titre professionnel obtenu.*
- b) *D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).*
- c) *Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.*
- d) *Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.*
- e) *D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.*

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	02	00/00/0000	23/06/2020	4/36

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel GOTRM

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	<p>Affecter et planifier les moyens adaptés à la réalisation des opérations de transport de marchandises</p> <p>Animer et contrôler l'activité du personnel de conduite</p> <p>Assurer l'encadrement opérationnel d'une équipe de conducteurs dans le respect de toute réglementation en vigueur</p> <p>Assurer le service après-vente des opérations de livraisons et de retours de marchandises</p> <p>Étudier et tarifier des solutions de transport de marchandises pour les proposer au donneur d'ordres</p> <p>Négocier et contractualiser les opérations de transport régulièrement sous-traitées</p> <p>Piloter et analyser les indicateurs de rentabilité et de qualité</p> <p>Superviser les opérations de traction, groupage, dégroupage ou camionnage</p>	07 h 30 min	<p>À partir des documents, des données, des commandes de clients et des consignes, le candidat constitue un dossier technique avec les travaux demandés.</p> <p>Il travaille sur poste informatique.</p> <p>La présence du jury n'est pas requise, les candidats travaillent sous surveillance</p> <p>Mise en situation professionnelle en deux parties indépendantes :</p> <p>Première partie : durée 4h30 sur les activités « Élaborer et mettre en œuvre une offre globale de transport routier de marchandises, y compris à l'international » et « Optimiser l'ensemble des moyens liés à l'activité de transport ».</p> <p>Deuxième partie : durée 3h00 sur l'activité « Piloter les trafics réguliers sous contrat-type sous-traitance ».</p>
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	<p>Animer et contrôler l'activité du personnel de conduite</p> <p>Assurer le service après-vente des opérations de livraisons et de retours de marchandises</p> <p>Étudier et tarifier des solutions de transport de marchandises pour les proposer au donneur d'ordres</p>	00 h 40 min	<p>L'entretien technique se déroule de la façon suivante :</p> <p>Pendant 5 minutes le candidat présente au jury ses travaux réalisés dans la mise en situation professionnelle.</p> <p>Puis le jury questionne le candidat au sujet de ses travaux.</p> <p>Enfin, le jury pose des questions complémentaires portant sur les critères à considérer lors de l'étude d'une solution de transport, sur les aspects importants dans un service après-vente et de manière générale sur la qualité de service et sur l'animation de l'activité du personnel de conduite.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire professionnel 	Sans objet		Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	02	00/00/0000	23/06/2020	5/36

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnement à partir de production(s) 	Coordonner et contrôler l'exécution de chaque opération de transport jusqu'à la clôture du dossier	00 h 30 min	Le questionnement est réalisé après l'entretien technique. Le questionnement est un échange entre le candidat et le jury, basé sur le document réalisé en amont de la session et dont le jury a pris connaissance en amont. Le candidat commence par présenter le contexte de sa période en entreprise. Puis il explique ses travaux tout en répondant au jury qui l'interroge au fur et à mesure de l'entretien.
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Le jury vérifie que le candidat possède une représentation satisfaisante du métier et qu'il situe correctement le rôle et la fonction d'un gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises et évalue son appropriation de la culture professionnelle.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		09 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

L'utilisation de documents professionnels numériques construits en formation ou lors d'une situation de travail en entreprise (matrices de calcul, modèle de courrier, de mail) est autorisée.

Les postes de travail des candidats sont équipés d'une connexion internet pour permettre la consultation des textes législatifs.

Les sujets de la mise en situation professionnelle étant distincts, il est possible de prévoir une organisation sur deux demi-journées.

A la fin de chacune des parties, le candidat restitue sa production au surveillant avec les sujets et les brouillons.

Le jury évalue les travaux des candidats sans les annoter.

Une fois les corrections terminées ces documents sont rangés dans un endroit sécurisé jusqu'à l'entretien technique.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule après la mise en situation professionnelle et avant le questionnement à partir de production(s).

Avant le début de l'entretien technique, le candidat reprend connaissance de ses travaux durant 20 minutes.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

En amont de la session, le candidat rédige un document comprenant, hors page de garde et sommaire, de 8 à 12 pages maximum et entre 10 000 et 17 000 caractères (espaces compris). Ce document peut comporter en annexe des schémas, illustrations ou photos. Les informations sont fournies en accord avec l'entreprise.

Ce document fait référence à la compétence « Coordonner et contrôler l'exécution de chaque opération de transport jusqu'à la clôture du dossier ».

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	02	00/00/0000	23/06/2020	6/36

Pour la réalisation de ce document :

- Le candidat qui se présente à une session d'examen du titre ou du certificat de compétences professionnelles « Coordonner et contrôler l'exécution de chaque opération de transport jusqu'à la clôture du dossier » après un parcours de formation réalise ce document à partir d'une période en entreprise, d'une durée minimale de 280 heures. Cette période est obligatoire pour se présenter aux épreuves du titre ou du certificat de compétences professionnelles. Le candidat présente une preuve de cette période auprès du responsable de la session d'examen. Cette preuve est conservée avec les éléments du dossier du candidat.
- La période en entreprise est incluse dans le temps de travail en entreprise pour les contrats d'alternance.
- Le candidat qui se présente à une session d'examen en vue de l'obtention du titre par la validation des acquis de l'expérience (VAE) réalise le document à partir de son activité professionnelle.

Dans ce document, le candidat :

- décrit la structure dans laquelle il a effectué sa période en entreprise : présentation générale de l'entreprise, secteur d'activité (messagerie, lot, température dirigée, vrac, TMD ...), zones géographiques desservies, description rapide de l'organisation du service exploitation ;
- détaille une opération de rechargement (telle que : bourse de fret, plan de transport, clients...) ;
- détaille un aléa en cours de transport (tel que : adresse inconnue, accident, panne véhicule, marchandises non prête, destinataire absent, erreur de chargement, ...) ;
- détaille une situation de litige (telle que : avarie, manquant, délai de livraison non conforme...) ;
- analyse les conditions de réalisation de l'opération de rechargement (les critères de choix techniques, économiques, législatifs, humains et leurs conséquences) ;
- analyse le plan d'action mis en œuvre pour palier l'aléa (les critères de choix techniques, économiques, législatifs, humains et leurs conséquences) ;
- analyse la gestion de la situation de litige par le service exploitation (les critères de choix techniques, économiques, législatifs, humains et leurs conséquences).

Précisions pour le candidat VAE :

Cf rubrique : "informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s)".

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	02	00/00/0000	23/06/2020	7/36

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Élaborer et mettre en œuvre une offre globale de transport routier de marchandises, y compris à l'international					
Étudier et tarifier des solutions de transport de marchandises pour les proposer au donneur d'ordres	La faisabilité de la commande est vérifiée en fonction des contraintes et des impératifs Les méthodes de calcul de prix sont appliquées et en cohérence avec les références tarifaires ou les exigences de rentabilité L'offre est formalisée de manière claire sur un support écrit dans le respect des dispositions du code des transports	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affecter et planifier les moyens adaptés à la réalisation des opérations de transport de marchandises	Le choix des moyens humains et matériels est cohérent par rapport aux contraintes des commandes Le choix des sous-traitants ponctuels est cohérent par rapport aux contraintes des commandes Les opérations sont reportées sur le planning conformément aux procédures et aux affectations Les affectations respectent les réglementations des transports	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assurer l'encadrement opérationnel d'une équipe de conducteurs dans le respect de toute réglementation en vigueur	Les instructions sont correctement transmises au regard des réglementations sociales des transports et des règles de sécurité et de sûreté Les plans de marche des conducteurs sont réalisables Les plans de marche des conducteurs sont conformes aux procédures internes et à toute réglementation sociale en vigueur Les documents de bord sont vérifiés et conformes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Coordonner et contrôler l'exécution de chaque opération de transport jusqu'à la clôture du dossier	Le tableau de suivi des opérations est renseigné et conforme aux procédures de l'entreprise La solution de substitution en cas d'aléas ou d'imprévus est pertinente Les interlocuteurs concernés sont identifiés et informés Le choix du rechargement est économiquement pertinent Les réserves sur les documents de transport sont correctement identifiées et les documents transmis aux services concernés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	02	00/00/0000	23/06/2020	8/36

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Piloter les trafics réguliers sous contrat de sous-traitance					
Négocier et contractualiser les opérations de transport régulièrement sous-traitées	Le tarif négocié avec la sous-traitance satisfait aux objectifs de rentabilité de l'entreprise Les éléments rédigés en anglais sont pris en compte Le cahier des charges est établi en tenant compte des besoins de l'activité et inclut toutes les informations réglementaires La formalisation du contrat commercial respecte les dispositions du contrat type sous-traitance	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Superviser les opérations de traction, groupage, dégroupage ou camionnage	Les positions en arrivage sont affectées aux véhicules de distribution correspondants Les tournées régulières de livraison et de ramasse sont optimisées Les tournées respectent la réglementation des transports Les envois sont affectés aux tractions correspondantes Les bordereaux de groupage sont complets et conformes aux envois en départ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assurer le service après-vente des opérations de livraisons et de retours de marchandises	Les requêtes ou réclamations des clients sont vérifiées et traitées Les litiges sont pris en compte et transmis aux services concernés Le suivi administratif des supports de charge est assuré Les opérations de retour de marchandises sont traitées	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Optimiser l'ensemble des moyens liés à l'activité de transport					
Animer et contrôler l'activité du personnel de conduite	Les calculs des éléments de l'annexe au bulletin de salaire sont conformes aux activités des conducteurs. Les réglementations sociales sont respectées et expliquées aux conducteurs Le choix des actions de formation est pertinent Les règles en vigueur sont rappelées si nécessaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	02	00/00/0000	23/06/2020	9/36

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Piloter et analyser les indicateurs de rentabilité et de qualité	<p>Les coûts d'exploitation sont reconstitués de façon précise et fiable</p> <p>Les seuils de rentabilité des prestations sont correctement déterminés</p> <p>Les écarts avec le budget prévisionnel sont repérés et leurs causes identifiées</p> <p>Les tableaux de bord de suivi de qualité sont analysés et leurs causes identifiées.</p> <p>L'alerte à la hiérarchie est claire et argumentée</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant : Sans objet					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	02	00/00/0000	23/06/2020	10/36

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Communiquer par écrit et oralement avec l'ensemble des interlocuteurs internes ou externes en utilisant le vocabulaire technique fréquemment employé dans le domaine du transport de marchandises	Affecter et planifier les moyens adaptés à la réalisation des opérations de transport de marchandises
	Animer et contrôler l'activité du personnel de conduite
	Assurer l'encadrement opérationnel d'une équipe de conducteurs dans le respect de toute réglementation en vigueur
	Assurer le service après-vente des opérations de livraisons et de retours de marchandises
	Coordonner et contrôler l'exécution de chaque opération de transport jusqu'à la clôture du dossier
	Étudier et tarifier des solutions de transport de marchandises pour les proposer au donneur d'ordres
	Négocier et contractualiser les opérations de transport régulièrement sous-traitées
	Piloter et analyser les indicateurs de rentabilité et de qualité
	Superviser les opérations de traction, groupage, dégroupage ou camionnage
Organiser son activité en s'adaptant rapidement aux priorités du service	Affecter et planifier les moyens adaptés à la réalisation des opérations de transport de marchandises
	Animer et contrôler l'activité du personnel de conduite
	Assurer l'encadrement opérationnel d'une équipe de conducteurs dans le respect de toute réglementation en vigueur
	Assurer le service après-vente des opérations de livraisons et de retours de marchandises
	Coordonner et contrôler l'exécution de chaque opération de transport jusqu'à la clôture du dossier
	Étudier et tarifier des solutions de transport de marchandises pour les proposer au donneur d'ordres
	Négocier et contractualiser les opérations de transport régulièrement sous-traitées
	Piloter et analyser les indicateurs de rentabilité et de qualité
	Superviser les opérations de traction, groupage, dégroupage ou camionnage
Combiner différents paramètres chiffrés durant toute son activité	Affecter et planifier les moyens adaptés à la réalisation des opérations de transport de marchandises
	Animer et contrôler l'activité du personnel de conduite
	Assurer l'encadrement opérationnel d'une équipe de conducteurs dans le respect de toute réglementation en vigueur
	Assurer le service après-vente des opérations de livraisons et de retours de marchandises
	Coordonner et contrôler l'exécution de chaque opération de transport jusqu'à la clôture du dossier

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	02	00/00/0000	23/06/2020	11/36

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
	Étudier et tarifier des solutions de transport de marchandises pour les proposer au donneur d'ordres Négocier et contractualiser les opérations de transport régulièrement sous-traitées Piloter et analyser les indicateurs de rentabilité et de qualité Superviser les opérations de traction, groupage, dégroupage ou camionnage
Mobiliser un comportement orienté client et une posture de service	Affecter et planifier les moyens adaptés à la réalisation des opérations de transport de marchandises Animer et contrôler l'activité du personnel de conduite Assurer l'encadrement opérationnel d'une équipe de conducteurs dans le respect de toute réglementation en vigueur Assurer le service après-vente des opérations de livraisons et de retours de marchandises Coordonner et contrôler l'exécution de chaque opération de transport jusqu'à la clôture du dossier Étudier et tarifier des solutions de transport de marchandises pour les proposer au donneur d'ordres Négocier et contractualiser les opérations de transport régulièrement sous-traitées Piloter et analyser les indicateurs de rentabilité et de qualité Superviser les opérations de traction, groupage, dégroupage ou camionnage
Utiliser les technologies de l'information et les outils numériques dédiés au transport dans le respect des recommandations de l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information)	Affecter et planifier les moyens adaptés à la réalisation des opérations de transport de marchandises Animer et contrôler l'activité du personnel de conduite Assurer l'encadrement opérationnel d'une équipe de conducteurs dans le respect de toute réglementation en vigueur Assurer le service après-vente des opérations de livraisons et de retours de marchandises Coordonner et contrôler l'exécution de chaque opération de transport jusqu'à la clôture du dossier Étudier et tarifier des solutions de transport de marchandises pour les proposer au donneur d'ordres Négocier et contractualiser les opérations de transport régulièrement sous-traitées Piloter et analyser les indicateurs de rentabilité et de qualité Superviser les opérations de traction, groupage, dégroupage ou camionnage
Assurer une veille réglementaire professionnelle	Affecter et planifier les moyens adaptés à la réalisation des opérations de transport de marchandises Animer et contrôler l'activité du personnel de conduite Assurer l'encadrement opérationnel d'une équipe de conducteurs dans le respect de toute réglementation en vigueur Assurer le service après-vente des opérations de livraisons et de retours de marchandises

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	02	00/00/0000	23/06/2020	12/36

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
	Coordonner et contrôler l'exécution de chaque opération de transport jusqu'à la clôture du dossier
	Étudier et tarifer des solutions de transport de marchandises pour les proposer au donneur d'ordres
	Négocier et contractualiser les opérations de transport régulièrement sous-traitées
	Piloter et analyser les indicateurs de rentabilité et de qualité
	Superviser les opérations de traction, groupage, dégroupage ou camionnage

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre GOTRM

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 30 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

La présence du jury n'est pas requise pendant la mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Les candidats réalisent la mise en situation professionnelle sous surveillance.

Le surveillant circule dans la salle pour s'assurer qu'il n'y a pas d'usage de la connexion internet autre que pour la consultation des textes législatifs.

L'utilisation des téléphones portables est interdite.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	02	00/00/0000	23/06/2020	13/36



REFERENTIEL D'EVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	02	00/00/0000	23/06/2020	15/36

CCP

Élaborer et mettre en œuvre une offre globale de transport routier de marchandises, y compris à l'international

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Affecter et planifier les moyens adaptés à la réalisation des opérations de transport de marchandises Assurer l'encadrement opérationnel d'une équipe de conducteurs dans le respect de toute réglementation en vigueur Étudier et tarifer des solutions de transport de marchandises pour les proposer au donneur d'ordres	03 h 00 min	À partir des documents, des données, des commandes de clients et des consignes, le candidat constitue un dossier technique avec les travaux demandés. Il travaille sur poste informatique. La présence du jury n'est pas requise, les candidats travaillent sous surveillance.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Affecter et planifier les moyens adaptés à la réalisation des opérations de transport de marchandises Assurer l'encadrement opérationnel d'une équipe de conducteurs dans le respect de toute réglementation en vigueur Étudier et tarifer des solutions de transport de marchandises pour les proposer au donneur d'ordres	00 h 30 min	L'entretien technique se déroule de la façon suivante : Pendant 5 minutes le candidat présente au jury ses travaux réalisés dans la mise en situation professionnelle. Puis le jury questionne le candidat au sujet de ses travaux. Enfin, le jury pose des questions complémentaires portant sur les critères à considérer lors de l'étude d'une solution de transport, sur les aspects à prendre en compte lors des opérations de planification des transports et sur les notions d'encadrement opérationnel du personnel de conduite.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Coordonner et contrôler l'exécution de chaque opération de transport jusqu'à la clôture du dossier	00 h 30 min	Le questionnement est réalisé après l'entretien technique. Le questionnement est un échange entre le candidat et le jury, basé sur le document réalisé en amont de la session et dont le jury a pris connaissance en amont. Le candidat commence par présenter le contexte de sa période en entreprise. Puis il explique ses travaux tout en répondant au jury qui l'interroge au fur et à mesure de

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	02	00/00/0000	23/06/2020	17/36

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			l'entretien.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	04 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

L'utilisation de documents professionnels numériques construits en formation ou lors d'une situation de travail en entreprise (matrices de calcul, modèle de courrier, de mail) est autorisée.

Les postes de travail des candidats sont équipés d'une connexion internet pour permettre la consultation des textes législatifs.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule après la mise en situation professionnelle.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Sans objet

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

En amont de la session, le candidat rédige un document comprenant, hors page de garde et sommaire, de 8 à 12 pages maximum et entre 10 000 et 17 000 caractères (espaces compris). Ce document peut comporter en annexe des schémas, illustrations ou photos. Les informations sont fournies en accord avec l'entreprise.

Ce document fait référence à la compétence « Coordonner et contrôler l'exécution de chaque opération de transport jusqu'à la clôture du dossier ».

Pour la réalisation de ce document :

- Le candidat qui se présente à une session d'examen du titre ou du certificat de compétences professionnelles « Coordonner et contrôler l'exécution de chaque opération de transport jusqu'à la clôture du dossier » après un parcours de formation réalise ce document à partir d'une période en entreprise, d'une durée minimale de 280 heures. Cette période est obligatoire pour se présenter aux épreuves du titre ou du certificat de compétences professionnelles. Le candidat présente une preuve de cette période auprès du responsable de la session d'examen. Cette preuve est conservée avec les éléments du dossier du candidat.
- La période en entreprise est incluse dans le temps de travail en entreprise pour les contrats d'alternance.
- Le candidat qui se présente à une session d'examen en vue de l'obtention du titre par la validation des acquis de l'expérience (VAE) réalise le document à partir de son activité professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	02	00/00/0000	23/06/2020	18/36

Dans ce document, le candidat :

- décrit la structure dans laquelle il a effectué sa période en entreprise : présentation générale de l'entreprise, secteur d'activité (messagerie, lot, température dirigée, vrac, TMD ...), zones géographiques desservies, description rapide de l'organisation du service exploitation;
- détaille une opération de rechargement (telle que : bourse de fret, plan de transport, clients...);
- détaille un aléa en cours de transport (tel que : adresse inconnue, accident, panne véhicule, marchandises non prête, destinataire absent, erreur de chargement, ...);
- détaille une situation de litige (telle que : avarie, manquant, délai de livraison non conforme...);
- analyse les conditions de réalisation de l'opération de rechargement (les critères de choix techniques, économiques, législatifs, humains et leurs conséquences);
- analyse le plan d'action mis en œuvre pour palier l'aléa (les critères de choix techniques, économiques, législatifs, humains et leurs conséquences);
- analyse la gestion de la situation de litige par le service exploitation (les critères de choix techniques, économiques, législatifs, humains et leurs conséquences).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	02	00/00/0000	23/06/2020	19/36

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Élaborer et mettre en œuvre une offre globale de transport routier de marchandises, y compris à l'international

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

La présence du jury n'est pas requise pendant la mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Les candidats réalisent la mise en situation professionnelle sous surveillance.

Le surveillant circule dans la salle pour s'assurer qu'il n'y a pas d'usage de la connexion internet autre que pour la consultation des textes législatifs.

L'utilisation des téléphones portables est interdite.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	02	00/00/0000	23/06/2020	20/36

CCP

Piloter les trafics réguliers sous contrat de sous-traitance

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Assurer le service après-vente des opérations de livraisons et de retours de marchandises Négocier et contractualiser les opérations de transport régulièrement sous-traitées Superviser les opérations de traction, groupage, dégroupage ou camionnage	03 h 00 min	À partir des documents, des données, des commandes de clients et des consignes, le candidat constitue un dossier technique avec les travaux demandés. Il travaille sur poste informatique. La présence du jury n'est pas requise, les candidats travaillent sous surveillance.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Assurer le service après-vente des opérations de livraisons et de retours de marchandises	00 h 20 min	L'entretien technique se déroule de la façon suivante : Pendant 5 minutes le candidat présente au jury ses travaux réalisés dans la mise en situation professionnelle. Puis le jury questionne le candidat au sujet de ses travaux. Enfin, le jury pose des questions complémentaires portant sur les aspects importants dans un service après-vente et de manière générale sur la qualité de service.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		03 h 20 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

L'utilisation de documents professionnels numériques construits en formation ou lors d'une situation de travail en entreprise (matrices de calcul, modèle de courrier, de mail) est autorisée.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	02	00/00/0000	23/06/2020	21/36

Les postes de travail des candidats sont équipés d'une connexion internet pour permettre la consultation des textes législatifs.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule après la mise en situation professionnelle.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Sans objet

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	02	00/00/0000	23/06/2020	22/36

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Piloter les trafics réguliers sous contrat de sous-traitance

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 20 min

Protocole d'intervention du jury :

La présence du jury n'est pas requise pendant la mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Les candidats réalisent la mise en situation professionnelle sous surveillance.

Le surveillant circule dans la salle pour s'assurer qu'il n'y a pas d'usage de la connexion internet autre que pour la consultation des textes législatifs.

L'utilisation des téléphones portables est interdite.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	02	00/00/0000	23/06/2020	23/36

CCP

Optimiser l'ensemble des moyens liés à l'activité de transport

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Animer et contrôler l'activité du personnel de conduite Piloter et analyser les indicateurs de rentabilité et de qualité	03 h 00 min	À partir des documents, des données, des commandes de clients et des consignes, le candidat constitue un dossier technique avec les travaux demandés. Il travaille sur poste informatique. La présence du jury n'est pas requise, les candidats travaillent sous surveillance.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Animer et contrôler l'activité du personnel de conduite	00 h 20 min	L'entretien technique se déroule de la façon suivante : Pendant 5 minutes le candidat présente au jury ses travaux réalisés dans la mise en situation professionnelle. Puis le jury questionne le candidat au sujet de ses travaux. Enfin, le jury pose des questions complémentaires portant sur l'animation du personnel de conduite.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		03 h 20 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

L'utilisation de documents professionnels numériques construits en formation ou lors d'une situation de travail en entreprise (matrices de calcul, modèle de courrier, de mail) est autorisée.

Les postes de travail des candidats sont équipés d'une connexion internet pour permettre la consultation des textes législatifs.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	02	00/00/0000	23/06/2020	25/36

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule après la mise en situation professionnelle.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Sans objet

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	02	00/00/0000	23/06/2020	26/36

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Optimiser l'ensemble des moyens liés à l'activité de transport

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 20 min

Protocole d'intervention du jury :

La présence du jury n'est pas requise pendant la mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Les candidats réalisent la mise en situation professionnelle sous surveillance.

Le surveillant circule dans la salle pour s'assurer qu'il n'y a pas d'usage de la connexion internet autre que pour la consultation des textes législatifs.

L'utilisation des téléphones portables est interdite.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	02	00/00/0000	23/06/2020	27/36

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Une salle dont la taille et la configuration permettent de contenir autant de postes de travail que de candidats et une imprimante réseau.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. La disposition des postes de travail doit permettre à chaque candidat de travailler en toute confidentialité.
Entretien technique	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.
Questionnement à partir de productions	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	02	00/00/0000	23/06/2020	29/36

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	16	Pour la mise en situation professionnelle : un poste de travail informatique par candidat équipé d'un pack bureautique compatible avec toutes les versions Excel et Word depuis 2007 et relié à une imprimante réseau. Un accès internet.	1	Les postes de travail doivent permettre au candidat d'avoir suffisamment d'espace pour travailler sur les documents papier (planning, données ...) en plus du traitement des travaux sur informatique.
Outils / Outillages	4	Agrafeuses.	4	Sans objet
	48	Chemises cartonnées et sous chemises.	1	Sans objet
Équipements	1	Une imprimante A4	16	L'imprimante est située dans la salle prévue pour la mise en situation professionnelle
Documentations	1	Code des transports	16	Sans objet
	16	Cartes routières France et Europe à l'échelle 1/1 000 000	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	02	00/00/0000	23/06/2020	30/36

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

	Technicien supérieur du transport terrestre de marchandises Arrêté du 16/02/2015		Gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises Arrêté du 00/00/0000
CCP	Concevoir et mettre en œuvre une prestation de transport terrestre national ou international	CCP	Élaborer et mettre en œuvre une offre globale de transport routier de marchandises, y compris à l'international
CCP	Aucune correspondance	CCP	Piloter les trafics réguliers sous contrat de sous-traitance
CCP	Optimiser l'ensemble des moyens liés à l'activité d'exploitation de transport terrestre	CCP	Optimiser l'ensemble des moyens liés à l'activité de transport

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	02	00/00/0000	23/06/2020	31/36

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	02	00/00/0000	23/06/2020	33/36

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

